



Problème de pension et de vacances

Par **sandy_47**, le **06/08/2009** à **21:51**

Bonjour, mon ex-conjoint ma quitté il y a deux ans , ensemble nous avons eu un fils qui as maintenant 13 ans , il n y a pas eu de jugement lors de la séparation , on c est quitté a l amiable , tout ce passer bien jusqu il y a quelques mois . Il verse une pension de 80 euros par mois et travail comme intérim. Il appel jamais son fils pour prendre de ces nouvelles , il le voit qu au vacances de noel et au grande vacances ou il le prend une ou deux semaines. J aimerait savoir s il est possible de calculer le montant de la pension , s il existe une loi l obligeant d appeler son fils pour prendre de ces nouvelles et aussi pour qu il le voit plus souvent .

Je vous remercie d avance de vos réponses